



RAPPORT D'ACTIVITÉS

JUIN 2016 - MAI 2017

PLATE-FORME POUR
LE COMMERCE ÉQUITABLE





Édition juin 2017

Réalisation : L'équipe de la PFCE

Impression sur papier PEFC : Imprimerie Jean Bernard, Bondues

Crédits photos : PFCE, Canva, Artisans du Monde, YourProd, Fairtrade-Max Havelaar

ÉDITO DU PRÉSIDENT



L'année 2016 aura été marquée, pour notre collectif, par une croissance exceptionnelle de la consommation de produits issus du commerce équitable en France : + 42% ! Les consommateurs prennent enfin conscience du pouvoir qu'ils ont pour favoriser un monde plus juste grâce à leurs choix de consommation. Mais si le secteur pèse désormais près d'un milliard d'euros, il représente une goutte d'eau face à l'ampleur de la transformation nécessaire des modèles agricoles et alimentaires.

Cette prise de conscience des consommateurs est hélas corrélée à la terrible actualité des agriculteurs français. Crise du lait, de la viande ou du maraîchage : en France aussi, les agriculteurs subissent des prix trop bas et de plus en plus volatiles et n'arrivent plus à vivre de leur travail. L'impact environnemental de ce modèle coûte de plus en plus cher à notre société : coût du réchauffement climatique, baisse des rendements dû à l'épuisement des sols et à la perte de biodiversité, coût de la dépollution des eaux, risques sanitaires non maîtrisés pour les producteurs comme pour les consommateurs etc.

Pour les producteurs du Sud, le constat est pire : pouvoirs de négociation inéquitables au sein des filières au détriment des petits producteurs ; chute drastique des cours mondiaux du cacao qui plonge des millions de petits producteurs dans une pauvreté révoltante (sans entamer les profits des multinationales du chocolat dont le silence face à cette situation est accablant !) ; accélération des conséquences du changement climatique qui pèse sur les récoltes des paysans sur tous les continents etc.

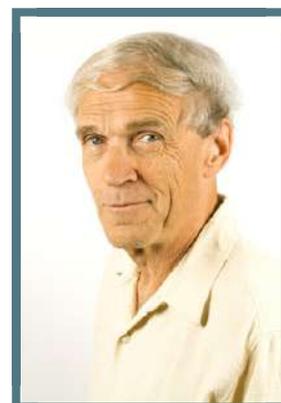
Au Nord comme au Sud, les relations commerciales déséquilibrées sont le symptôme d'un modèle agro-industriel à bout de souffle. Face à ces constats, il est impératif d'accélérer les transitions vers des modes de production, de commercialisation et de consommation plus justes et plus durables.

Le commerce équitable, en garantissant des prix rémunérateurs sur la durée pour les producteurs, est une solution crédible et efficace pour développer des filières agro-alimentaires équilibrées et écologiques en France comme dans le reste du monde. Ses principes doivent être généralisés à toutes les filières dans de nouveaux modes de régulation qui prennent en compte les intérêts des humains et de leur environnement.

La Plate-Forme pour le Commerce Équitable, ses adhérents, ses salariés, et ses partenaires ont œuvré chaque jour pour promouvoir ce modèle porteur d'avenir et contribuer à répondre aux grands défis sociaux et environnementaux de notre planète.

Un grand merci à tous ceux qui nous poursuivent avec nous l'ambition de construire une économie porteuse de justice sociale et écologique.

PAR MARC DUFUMIER,
AGRONOME ET PRÉSIDENT
DE LA PLATE-FORME POUR
LE COMMERCE ÉQUITABLE



SOMMAIRE

p. 5

LA PFCE EN BREF

La PFCE en 2017
Les chiffres du commerce équitable 2016
L'évaluation des activités de la PFCE 2011-2016

p. 12

FOCUS : LE COMMERCE ÉQUITABLE "MADE IN FRANCE"

Les Assises nationales du commerce équitable "Made in France"
La PFCE pilote le développement des filières françaises de commerce équitable

p. 16

NOS ACTIONS DE PLAIDOYER

Pour un cadre institutionnel favorable au commerce équitable
Plus d'équité pour accélérer la transition écologique et sociale

p. 20

NOS CAMPAGNES DE MOBILISATION

La Quinzaine du Commerce Équitable
Territoires de Commerce Équitable

p. 26

NOS EXPERTISES ET FORMATION

Cacao équitable et changement climatique
Genre et commerce équitable
Entreprises et filières de commerce équitable

p. 31

PROGRAMME ÉQUITÉ

19 projets alliant commerce équitable et préservation de la biodiversité
Le comité de pilotage
Le commerce équitable pour dynamiser les innovations environnementales
Un appui structurant aux réseaux nationaux

LA PFCE EN BREF



LA PFCE EN 2017

La Plate-Forme pour le Commerce Équitable (PFCE) est le collectif de concertation et de représentation institutionnelle des organisations de commerce équitable en France. Elle rassemble les principaux acteurs engagés du secteur : entreprises, distributeurs, et labels ; mais aussi associations d'éducation à la citoyenneté mondiale et de promotion de la consommation responsable, ONGs et acteurs de la recherche.

Qui sommes-nous ?

Nos membres

ONG D'APPUI AU SUD



ASSOCIATIONS DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION POPULAIRE



ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT



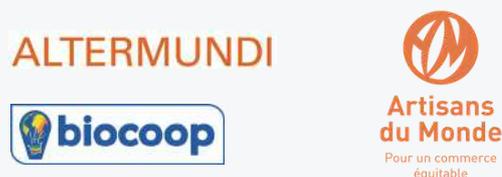
LABELS



ENTREPRISES



RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ENGAGÉS



Notre collectif est membre de...



ACTEUR DE
COMMERCE
ÉQUITABLE



ACTEURS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



ACTEUR DE
LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE



ACTEUR DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'ÉQUIPE SALARIÉE (JUIN 2017)

Julie Stoll - Déléguée générale, **Marie du Passage** - Assistante de direction, **Emilie Durochat** - Responsable partenariats et développement, **Stéphanie Machto** - Responsable réseaux sociaux, **Laurent Martinez** - Chef de projet Territoires de Commerce Équitable, **Julie Maisonhaute** - Responsable Filières équitables en France
Mélanie Veillaux - Responsable communication

Stagiaires et volontaires en service civique :

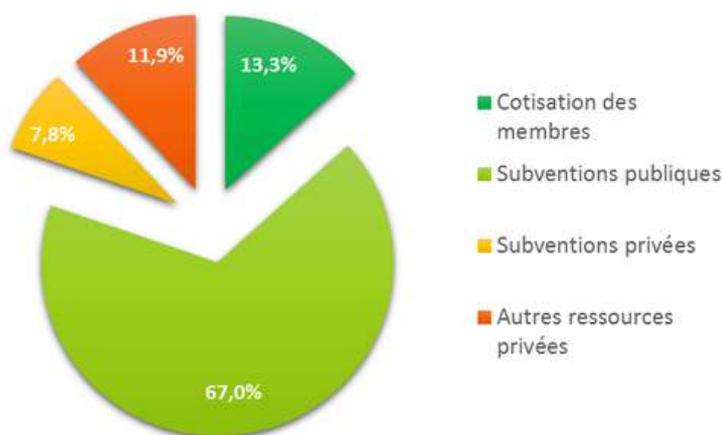
un grand merci à Lisa Courbette, Lorette Phillipot, Benjamin Bastien, Clémence Gleizes, Constance Roncayolo et Lucie Syryn.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (JUIN 2017)

Marc Dufumier - Président, **Christophe Chauveau** - Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, **Stéphane Comar** - Ethiquable (trésorier, membre du bureau depuis septembre 2016), **Estelle Dubreuil** - FAIR[e] un monde équitable, **Jean-Christophe Galland** - Malongo, **Pierre Gaubert** - Biopartenaire, **Benoit Gaussens** - Biocoop, **Gérald Godreuil** - Fédération Artisans du Monde (membre du bureau depuis septembre 2016), **Hélène Guinot** - Ligue de l'Enseignement, **Laurent Lefebvre** - Ecocert, **Tanguy Martin** - Ingénieurs Sans Frontières, **Cassandra Maury** - Les Jardins de Gaïa (membre du bureau depuis septembre 2016), **Caroline Mignon** - Association pour le Tourisme équitable et solidaire, **Claudie Ravel** - Guayapi, **Dominique Royet** - Max Havelaar France, **Ninon Sirdey** - FairNESS France

Tableau d'emploi des ressources

ORIGINE DES RESSOURCES EN 2016



UTILISATION DES RESSOURCES EN 2016



Le budget de la PFCE en 2016 s'élève à 458 271 €. Les activités de l'association relevant avant tout de l'intérêt général, ses ressources sont à 67% d'origine publique. Les cotisations de ses adhérents (13.3%) et les subventions ou autres ressources privées comptent pour 33% des ressources. Le plus gros partenaire financier du collectif est l'agence française de développement (AFD) avec un soutien centré sur l'accompagnement de l'association dans sa mission de transversale de structuration du secteur via la Division du Partenariat ONG. L'autre financement important de l'AFD et du FFEM (fond français pour l'environnement mondial) concerne le financement de la maîtrise d'ouvrage du Programme Équité qui représente 11.8% des dépenses.

L'utilisation des ressources du collectif sont répartis de manière équilibrée sur ses différentes missions : 24% pour la sensibilisation des différents publics au commerce équitable, 21% pour le développement de l'expertise et le plaidoyer, 25.8% pour les activités de formation et de renforcement de capacité (dont le pilotage du programme Équité). Les autres ressources se répartissent entre la campagne Territoire de Commerce Équitable (12.4%), la structuration des filières en commerce équitable en France (6.9%) et les frais de fonctionnement (9.6%).

Nos missions



La PFCE promeut et défend le commerce équitable. Elle agit pour un changement d'échelle du secteur et milite pour la prise en compte de l'équité dans l'ensemble des relations économiques.

→ ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DES MODES DE CONSOMMATION

La PFCE coordonne la **Quinzaine du commerce équitable**, temps fort annuel de promotion et de sensibilisation du grand public aux enjeux du secteur. La PFCE coporte une campagne d'engagement à destination des collectivités locales : **Territoires de Commerce Équitable**. Le collectif développe également de nombreux partenariats avec les autres **acteurs de la consommation responsable, de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et de la solidarité internationale pour accélérer la transition écologique et sociale.**

→ PRODUIRE DE L'EXPERTISE

La PFCE commande des études et initie de nombreuses collaborations avec des chercheurs, des experts, des étudiants et doctorants etc. **L'expertise du collectif nourrit et renforce ses autres missions de sensibilisation, de plaidoyer et de structuration du secteur.** La PFCE produit notamment les données économiques du secteur, une expertise reconnue sur les labels, des analyses d'impacts du commerce équitable etc.

→ INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES

La PFCE mène des activités de **plaidoyer** pour promouvoir les valeurs et principes du commerce équitable et pour construire de **nouvelles formes de régulations publiques et privées** en faveur d'un monde plus juste, respectueux des droits humains et de l'environnement. Elle contribue au **dialogue avec les pouvoirs publics pour peser sur les négociations** concernant le climat, les accords commerciaux, la mise en oeuvre des Objectifs de développement durable (ODD), l'aide publique au développement, les politiques RSE, ESS etc.

→ STRUCTURER LE SECTEUR ET RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS

Anticiper les défis de demain, renforcer la diffusion des connaissances et des innovations : la PFCE est un **lieu d'interconnaissance pour ses membres, de mutualisation et de partage d'expérience.** La PFCE propose aussi des formations à ses adhérents et partenaires dans le cadre, notamment, de ses universités d'été. Elle oeuvre également au **renforcement de l'accès aux financements des acteurs de commerce équitable**, au Nord comme au Sud (Ex : Programme Equité, Plan national ou régional, identification des outils de (pré)financement etc.).



Nouvelle adhésion



LA SIDI

La SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est une société financière ayant le statut d'entreprise solidaire d'utilité sociale. Filiale du CCFD-Terre Solidaire créée en 1983, elle a pour mission de contribuer à la promotion d'une économie plus inclusive, qui donne sa chance aux populations défavorisées, dans les pays du Sud et de l'Est, à travers une activité de financement sous forme de prêt et d'investissement.

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.SIDI.FR

La SIDI en quelques chiffres : 18,6 millions de capital, 104 partenaires au Sud et 4.1 millions de bénéficiaires finaux, 2500 jours d'assistance techniques aux partenaires par an, une équipe salariée de 24 personnes

La SIDI et le commerce équitable : La SIDI contribue à ce jour au financement d'une trentaine de coopératives et entreprises du Sud qui s'inscrivent dans les circuits du commerce équitable et ce, sous différentes formes : préfinancement, participation au capital, etc.

Nos partenaires

Un grand merci à nos partenaires publics et privés pour leur engagement à nos côtés.



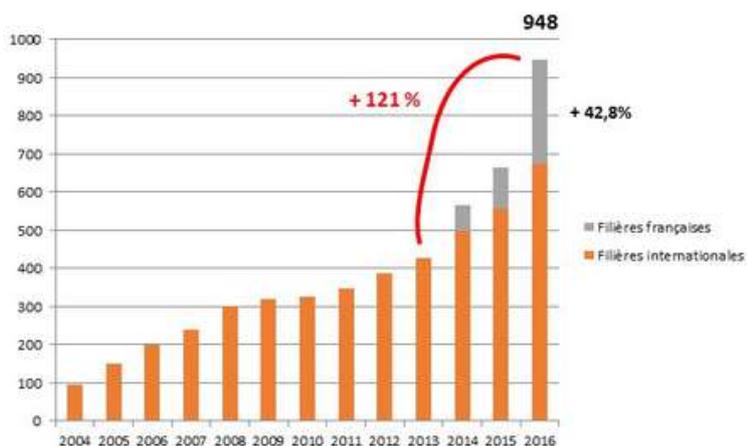
LES CHIFFRES DU COMMERCE ÉQUITABLE 2016

La Plate-Forme pour le Commerce Équitable rassemble et consolide les chiffres du commerce équitable sur le marché français chaque année. En 2016 encore, le commerce équitable affiche un marché en pleine croissance (+ 42,8 %) avec plus de 948 millions d'euros de ventes réalisées en 2016 en commerce équitable pour les deux filières.

> **Filières internationales de commerce équitable (pays en développement)** : chiffres des ventes labellisées WFTO, Max Havelaar France, ECOCERT Equitable, SPP, ATEs et BIOPARTENAIRE.

> **Filières françaises de commerce équitable (« Made in France »)** : chiffres des ventes de produits labellisés ECOCERT Solidaire et BIOPARTENAIRE ainsi que les ventes des marques « Ensemble, solidaires du producteur au consommateur » (BIOCOOP), « Paysans d'Ici » (ETHIQUABLE) et Agri-Ethique.

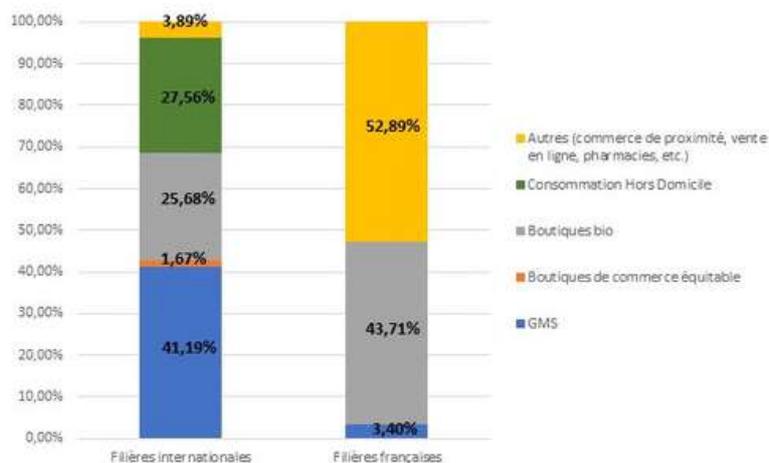
EVOLUTION DES VENTES DE PRODUITS ISSUS DU COMMERCE ÉQUITABLE ENTRE 2004 ET 2016 (EN MILLIONS D'EUROS)



PART DE LA BIO DANS LE COMMERCE ÉQUITABLE – Filières internationales



LIEUX DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE COMMERCE ÉQUITABLE ISSUS DES FILIÈRES INTERNATIONALES ET FRANÇAISES EN 2016



PART DE LA BIO DANS LE COMMERCE ÉQUITABLE – Filières françaises



ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE LA PFCE

Pour construire l'avenir d'une organisation et anticiper les défis à mener, il faut savoir dresser le bilan de ses actions et les analyser. C'est pourquoi la PFCE a réalisé en 2016 une évaluation externe de ses activités. L'objectif ? Analyser la pertinence et l'efficacité des actions menées entre 2011 et 2016 et formuler des recommandations pour alimenter la réflexion stratégique et prospective de l'association.

« La PFCE est un collectif dynamique qui apporte globalement une grande satisfaction aux organisations membres et qui est appréciée de ses partenaires » - Danièle Sexton, consultante pour l'évaluation externe des actions de la PFCE 2011-2016.

Une évaluation très positive

Les conclusions de cette évaluation sont très positives et encourageantes. **La PFCE et ses membres forment un collectif dynamique, dont la richesse et la légitimité ont été reconnues** ces dernières années : « *La PFCE a gagné en professionnalisme dans son travail de représentation, a renforcé son ancrage institutionnel et son rayonnement au niveau européen et en Afrique de l'Ouest* »*. De par la diversité de ses membres, la PFCE est un **lieu de dialogue unique et sa vocation d'intérêt général a été confirmée** ces dernières années.

Ces résultats identifient aussi de nouveaux enjeux et perspectives pour la PFCE. Ainsi, la mission d'intérêt général doit être complétée par le développement de services aux membres (offre de formation, facilitation des échanges...).

La promotion et la défense du commerce équitable et de l'équité dans les relations économiques sont à poursuivre, tandis que les actions sur le commerce équitable « Made in France », dont les besoins de structuration sont forts, doivent être plus fortement intégrés au plan stratégique de l'association.

Pour atteindre ces conclusions, les axes de travail de la PFCE ont été passés au crible et des recommandations ont été formulées. Celles-ci ont été discutées, validées et appropriées par les membres du collectif lors de l'assemblée générale de janvier 2017, puis intégrées au plan d'action 2017-2020.

* Extrait de l'évaluation (disponible en ligne sur www.commerceequitable.org Rubrique Ressources / La PFCE)

Focus sur quelques recommandations

Accompagner les changements des modes de consommation

- > Formaliser une stratégie de communication concertée et transversale
- > Valoriser les résultats des études auprès du grand public
- > Renouveler les actions du programme Territoires de Commerce Equitable

Structurer le secteur et renforcer les capacités des acteurs

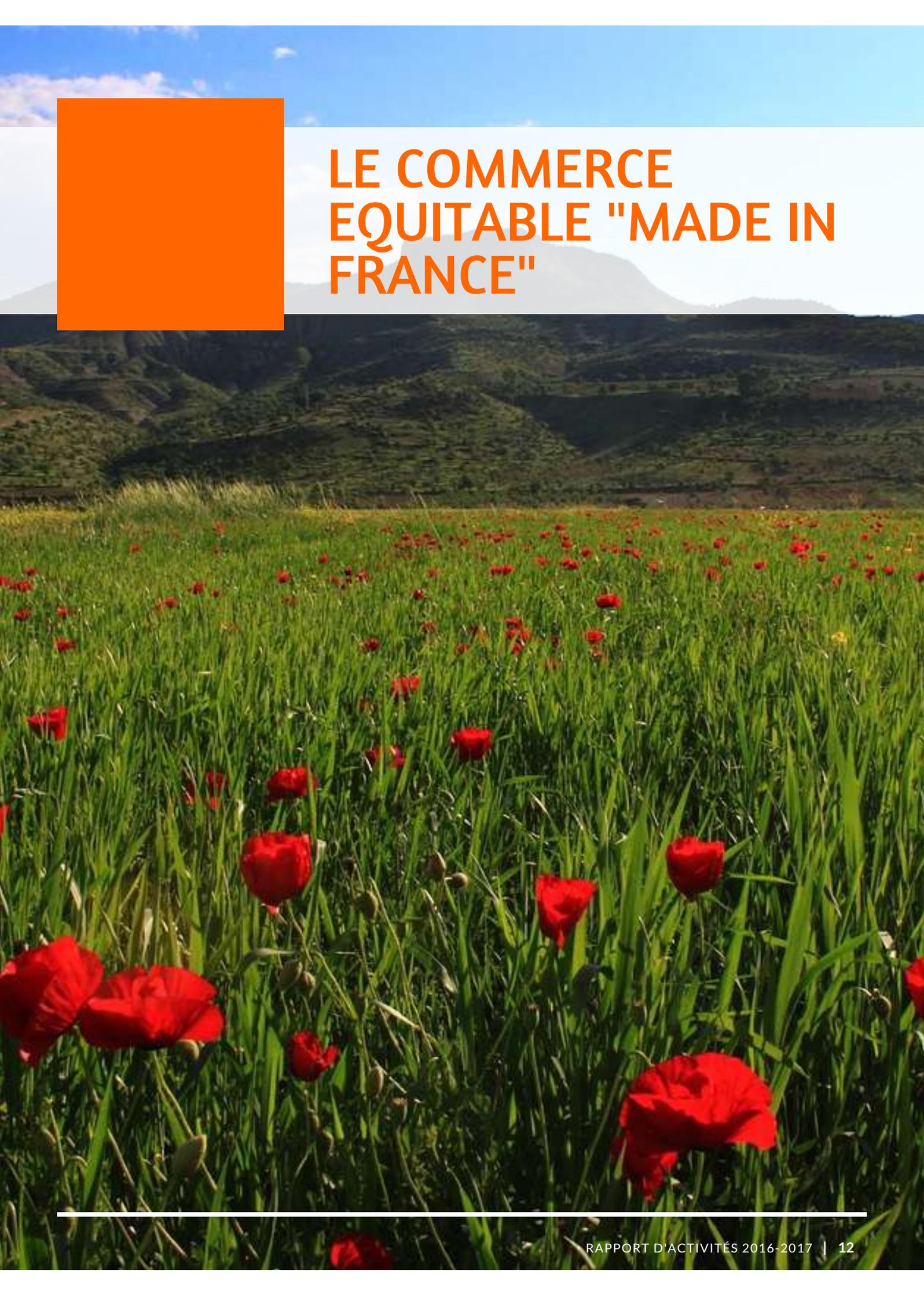
- > Développer une offre de services et de formation aux membres
- > Renforcer le travail d'animation de la vie associative et les relations avec les membres

Produire de l'expertise

- > Poursuivre la co-production et la réalisation d'études reconnues sur le commerce équitable

Influencer les politiques publiques

- > Contribuer à l'élaboration d'un nouveau Plan national d'appui au commerce équitable
- > Poursuivre la reconnaissance publique des labels privés
- > Exploiter les résultats des études dans les actions de plaidoyer vis-à-vis des décideurs politiques et économiques français, européens et internationaux



LE COMMERCE EQUITABLE "MADE IN FRANCE"

LES ASSISES NATIONALES DU COMMERCE ÉQUITABLE "MADE IN FRANCE"

Pari réussi pour cette première édition, organisée par la PFCE, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) et le réseau InPact. Les Assises ont réuni plus de 200 participants au Jardin d'Agronomie Tropicale de Paris le 8 décembre 2016.

Diagnostic de l'agriculture en France, regards croisés sur les enjeux, retour sur les avantages et les leviers du commerce équitable, échanges sur les initiatives existantes, réflexion prospective sur un changement d'échelle du secteur, etc. ont été au programme de cette première rencontre qui a permis de réunir les principaux porteurs d'initiatives économiques de commerce équitable à la française, des groupements de producteurs et des partenaires institutionnels du secteur agricole et de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Lors des deux conférences plénières et des six ateliers, les participants ont partagé leurs initiatives et pratiques, acquis de l'information sur le nouveau cadre réglementaire et ont pu s'approprier des outils mutualisables.

➔ Les conclusions des Assises

Les Assises nationales ont permis d'affirmer la pertinence des outils et principes du commerce équitable pour construire des filières justes et durables en France, et la volonté des acteurs de faire naître un mouvement fort qui fédère les initiatives existantes.

Afin de structurer ce nouveau secteur économique émergent, les défis suivants ont été identifiés :

- > Faire connaître les principes fondamentaux du commerce équitable inscrits dans la loi
- > Faire émerger des garanties claires et crédibles pour les consommateurs
- > Outiller les structures de l'accompagnement agricole pour faire émerger de nouvelles filières de commerce équitable « made in France »

AU CŒUR DE LA RÉFLEXION :

- Comment définir des **prix** stables et rémunérateurs ?
- Comment organiser des **filières équitables** ?
- Comment impliquer les **consommateurs** ?
- Quel cadre **réglementaire** respecter ? Quels **labels** existants ?
- Quels **outils de financement** ?
- Quels **partenariats avec les collectivités territoriales** ?



LA PFCE PILOTE LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES FRANÇAISES DE COMMERCE ÉQUITABLE

La loi sur l'Economie Sociale et Solidaire de 2014 modifie les conditions d'utilisation de terme "commerce équitable" : depuis la parution des décrets d'application en 2015, il est désormais possible de mettre en oeuvre les principes du commerce équitable sur des filières françaises et de revendiquer l'appellation sur les produits auprès des consommateurs.

Cette possibilité de parler de commerce équitable "made in France" ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire du secteur et de nouvelles responsabilités pour notre collectif qui a renforcé son équipe en conséquence. La PFCE se positionne comme l'organisation nationale référente pour coordonner la structuration des filières et des garanties de commerce équitable "filières France".

Un secteur économique en pleine croissance

275 millions de ventes aux consommateurs
d'euros

40 millions de produits vendus

1 150 références produits disponibles :

1 050 en alimentaire

100 en cosmétique

Des emplois maintenus sur **3 500**

fermes, dans **100** PME

4 500 producteurs impliqués

Des produits disponibles dans points de distribution **1 250**

Des céréales (blé, épeautre, farins, etc.), des produits laitiers, des fruits et légumes (frais et transformés), de la viande, des produits cosmétiques, etc.



Les acteurs du commerce équitable "Made in France"



LABELS PRIVÉS



BIOPARTENAIRE

Il s'adresse exclusivement à des filières équitables en agriculture biologique : 13 filières labellisées en France et plus de 400 produits alimentaires et cosmétiques.



ECOCERT SOLIDAIRE

A travers ce label, l'organisme de certification Ecocert a ouvert en 2013 son référentiel "équitable, solidaire et responsable", aux filières françaises. En 2017, Ecocert devient "Fair for Life - Commerce équitable"



DÉMARCHES ENGAGÉES



"Ensemble, solidaires avec les producteurs" de Biocoop

Marque de Biocoop depuis 2000 avec 15 groupements de producteurs 100 % bio (2 300 fermes) et 600 produits alimentaires : céréales, fruits et légumes, lait et viande, etc.



"Paysans d'ici" d'Ethiquable

Développée depuis 2011, la gamme propose 21 produits avec 12 organisations de producteurs en France.



Le pacte Agri-Ethique

Créé en 2013, sur la filière blé : 11 coopératives (soit 700 agriculteurs), 15 moulins, 600 boulangeries et 5 industriels pour 40 000 tonnes de blé vendues aux conditions du commerce équitable en 2016.

Les 6 points clés du cadre réglementaire du commerce équitable en France

1. Des agriculteurs organisés dans des structures à **gouvernance démocratique**
2. Un **engagement commercial** de trois ans minimum
3. Un **prix rémunérateur** établi sur la base de l'identification des coûts de production et d'une négociation équilibrée
4. Octroi d'un **montant supplémentaire destiné au financement de projets collectifs** de dynamisation des filières et des territoires
5. **Traçabilité des filières et information transparente** des consommateurs
6. **Sensibilisation et éducation des consommateurs** aux modes de production et de consommation durables

Des vidéos pour comprendre

A l'occasion des Assises du commerce équitable, la PFCE a réalisé trois vidéos pour mieux connaître le secteur :



"Des prix stables et rémunérateurs pour les producteurs"



"Le maintien et la création d'emplois sur les territoires ruraux"



"De la transparence et de la traçabilité pour les consommateurs"

NOS ACTIONS DE PLAIDOYER



La Plate-Forme pour le Commerce Equitable poursuit deux types d'actions de plaidoyer :

- > Pour développer un cadre institutionnel plus favorable au développement du commerce équitable.
- > Pour accompagner la transition écologique et sociale en généralisant les valeurs et les principes du commerce équitable et de l'équité dans le commerce.

POUR UN CADRE INSTITUTIONNEL FAVORABLE AU COMMERCE ÉQUITABLE

Une valorisation du premier Plan d'action national en faveur du Commerce Equitable

La PFCE a valorisé les premiers résultats du premier **Plan d'action national en faveur du commerce équitable (PNCE)** auprès de ses différents interlocuteurs ministériels. Ce premier plan interministériel (2013-2017), porté conjointement par le ministère du Développement et de la Solidarité Internationale et par le ministère de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), impulsé il y a quatre ans par l'action de la PFCE, a permis de **renforcer significativement les soutiens institutionnels en faveur du secteur et d'opérer un changement législatif** pour protéger les fondamentaux du commerce équitable.

« La France [...] promouvra les initiatives partenariales d'économie inclusive, sociale et solidaire et d'investissement à impact, ainsi que le commerce équitable, qui proposent des solutions et savoir-faire alliant développement économique et solidarité. Elle réalisera en 2017 un bilan du Plan d'action national en faveur du commerce équitable lancé en 2013, en vue d'en préparer une seconde édition » (Extrait du relevé de décisions du CICID -novembre 2016).

Et un second plan... sur les rails

La PFCE a milité pour qu'un bilan partagé soit réalisé entre les administrations et les acteurs du secteur en vue d'initier la création d'un second plan en faveur du commerce équitable sur la période 2017-2020.

Ce principe a été entériné dans le document issu du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) qui s'est réunit le 30 novembre 2016.

L'accompagnement de la reconnaissance publique des garanties de commerce équitable auprès de la 3C

Installée en avril 2016, la **Commission de concertation du commerce (3C)** a pour mission de conseiller les pouvoirs publics sur la situation des commerces en France et leur contribution au développement de l'économie et de l'emploi. Elle reprend par ailleurs les attributions de la Commission nationale du commerce équitable (CNCE) en matière de reconnaissance publique des labels de commerce équitable. Le secteur du commerce équitable est représenté par Claude Gruffat, président de Biocoop, désigné par la PFCE et nommé par la ministre secrétaire d'Etat Chargée du commerce.

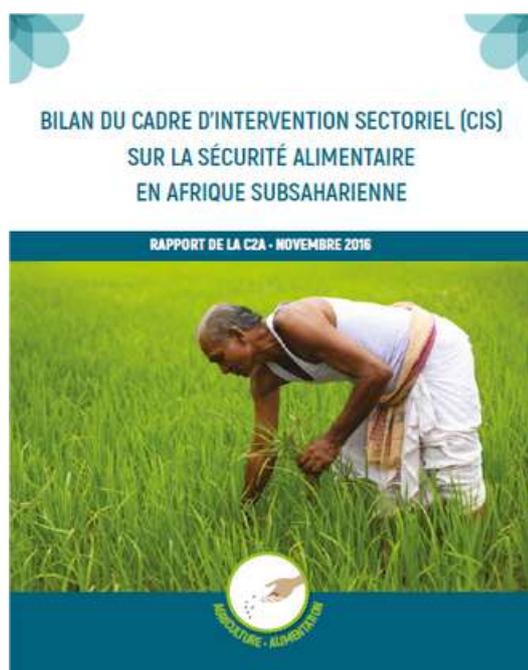
La PFCE a accompagné les travaux la 3C dans sa mission de reconnaissance publique des labels de commerce équitable. **Quatre administrateurs du collectif (Biocoop, Ethiquable, Ecocert et Malongo) participent activement à un groupe de travail technique mandaté par la 3C pour proposer un processus de reconnaissance publique des labels du secteur.** La PFCE s'est réunie en assemblée générale le 27 janvier 2017 pour élaborer et acter les orientations à porter par les quatre représentants du collectif auprès de la 3C. Le dispositif de reconnaissance devrait être opérationnel d'ici fin 2017.

Succès emblématique dans la lutte contre l'utilisation abusive de la mention « commerce équitable »

Fin 2016, la PFCE a saisi la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) pour faire constater un cas important de tromperie des consommateurs. Une grande entreprise se réclamait, dans une campagne d'affichage d'envergure du « commerce équitable » en faisant valoir un label de développement durable qui ne garantit pas les principes économiques du commerce équitable entériné par la loi française sur l'ESS. La DGCCRF a mené une enquête et a conclu qu'en effet **se réclamer du commerce équitable sans en respecter les fondamentaux introduit une confusion délibérée auprès des consommateurs.** La DGCCRF a demandé à l'annonceur de cesser sa campagne de communication.

PLUS D'ÉQUITÉ POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Améliorer la cohérence des politiques publiques



La PFCE participe activement aux **cadres de concertation publics-privés sur les questions de développement et de solidarité internationale.** La PFCE siège notamment au Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI), dans le collège des acteurs économiques, ainsi qu'à l'Observatoire de la politique de développement et de solidarité internationale.

Son rôle est de **valoriser le commerce équitable comme un outil pertinent et légitime de l'aide publique au développement (APD).** C'est aussi l'opportunité pour le collectif de **militer pour une meilleure cohérence des politiques publiques avec la loi d'orientation sur la solidarité internationale** adoptée en 2014.

Ainsi, la PFCE a contribué, au sein de la C2A (commission agriculture et alimentation de Coordination SUD) au bilan du Cadre d'Intervention Sectoriel (CIS) sur la sécurité alimentaire (2013-2016) de l'Agence française de développement (AFD). Le rapport, effectué par la C2A, interpelle l'AFD pour **accentuer davantage la cohérence entre sa stratégie affirmée en matière de sécurité alimentaire et le type de projets financé par l'institution.**

La PFCE a été auditionnée à plusieurs reprises sur les atouts du commerce équitable et la manière dont les politiques publiques pourraient être (ré)orientée pour favoriser l'équité dans les relations économiques.

Ainsi, en décembre 2016, à l'**Assemblée nationale par la commission des affaires étrangères** lors d'une mission d'information sur « les acteurs bilatéraux et multilatéraux de l'aide au développement », la PFCE a informé les députés sur les actualités du commerce équitable et communiqué sur le renforcement des dispositifs de l'**aide publique au développement (APD)** favorables au développement de nos démarches :

- > Renforcer la sécurité alimentaire grâce à des politiques d'envergure de soutien à l'agriculture familiale et paysanne ainsi qu'à la promotion de l'agroécologie.
- > Augmenter de manière significative la part de l'APD qui transite par les ONGs.

Soutenir l'ESS pour un développement économique

La PFCE participe au groupe de travail « **Innovier Ensemble** » piloté par le ministère du Développement afin de promouvoir l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les actions de l'aide publique au développement. La PFCE s'est assurée de la présence effective du commerce équitable dans cette stratégie adoptée par ce ministère en juin 2016.

Présidentielles 2017 : temps fort pour promouvoir l'équité dans les relations économiques

Pour les élections présidentielles et législatives, la PFCE a fait connaître ses revendications lors de rendez-vous auprès des équipes de campagne des différents candidats. Elle a également activement relayé les propositions élaborées par les deux collectifs partenaires : Coordination Sud pour les ONG et le MOUVES (mouvement des entrepreneurs sociaux) pour les entreprises de commerce équitable.

La PFCE a également soutenu et relayé l'**Appel des solidarités, porté par la Fondation Nicolas Hulot et Emmaüs**. Soixante-dix ONG ont répondu à cet appel et ont défini ensemble 500 propositions qui doivent guider le débat public après les élections.



Le commerce équitable, un accélérateur pour atteindre les ODD 2015-2030

La PFCE participe activement aux consultations physiques et écrites organisées par le Commissariat général au développement durable (CGDD) sur l'intégration par la France de **mesures permettant d'atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD)** à horizon 2030. C'est une opportunité pour montrer comment le commerce équitable est un outil précurseur qui prend en compte les différentes dimensions du développement durable et permet d'accélérer les changements des modes de production et de consommation.



« Les objectifs de développement durable (ODD) adoptés à New York en septembre 2015, puis l'Accord de Paris sur le climat de décembre en 2015 ont fixé le cap. Pour atteindre ces objectifs, construire un monde plus équitable, plus solidaire et plus durable, il nous faut inventer ensemble de nouveaux modèles économiques et de nouvelles formes de vie en société ».

André Vallini, secrétaire d'État Chargé du développement et de la francophonie (extrait de la préface du rapport)

NOS CAMPAGNES DE MOBILISATION



LA QUINZAINES DU COMMERCE ÉQUITABLE

Temps fort annuel de la sensibilisation à la consommation responsable, la Quinzaine du Commerce Équitable s'est tenue cette année du 13 au 28 mai 2017 partout en France. Cette 17ème édition, organisée à l'initiative de la PFCE, trouve d'année en année un public toujours plus réceptif aux messages qu'elle promeut : « 79% des français adhèrent aux valeurs du commerce équitable et voient dans ce mode de consommation, un acte citoyen* » .

Les Équi'Tables du Printemps : la montée en puissance d'un concept appropriable par tous



Pour la seconde année consécutive, la PFCE et ses membres ont porté un concept événementiel convivial et festif à destination des citoyens : les Équi'Tables du Printemps.

Les Équi'Tables du Printemps invitent les citoyens à passer à l'action et à devenir eux-mêmes acteurs de la Quinzaine en organisant des événements qui célèbrent le commerce équitable : brunch solidaire, goûter de l'équité à l'école, apéritif dégustation entre voisins... toutes les déclinaisons sont possibles !

Cette année, la PFCE a souhaité élargir l'application de ce concept en le rendant **appropriable par tous** afin de donner un même cadre à toutes les activités organisées lors de la Quinzaine. Ainsi, les **Équi'Tables du Printemps** s'adressent non seulement aux citoyens mais aussi aux collectivités territoriales, aux magasins, aux réseaux militants etc.

Des outils personnalisables pour encourager la création d'Équi'Tables du Printemps

La PFCE produit et propose des outils pour accompagner la mise en œuvre de la Quinzaine. Elle a donc réalisé des **outils web gratuits** (bannières, logo, habillages graphiques) des Équi'Tables du Printemps ainsi que de nouveaux **outils papiers** : des dépliants et des affiches.

Ces outils, destinés à tous (membres, collectivités territoriales, citoyens..) appellent à l'action en s'adressant directement aux potentiels organisateurs d'événements et leur posent la question suivante : **Et vous, qui inviterez-vous à votre Équi'Table du Printemps ?** De même, des affiches personnalisables ont été créées afin que les organisateurs d'événements associent leurs activités aux Équi'Tables du Printemps !



Le site internet www.mouvement-equitable.org a été quant à lui réorganisé pour plus de clarté dans la navigation et agrémenté d'une **carte répertoriant les événements géolocalisés organisés en France**, leur donnant ainsi plus de visibilité et d'accessibilité.

* Résultat d'un sondage OpinionWay pour Max Havelaar France (avril 2017)

Des événements organisés partout en France !

NANTES : LE GRAND BRUNCH ÉQUITABLE ET LOCAL SAMEDI 20 MAI 2017

Plus de **3000** personnes sont venues déguster des produits équitables d'ici et d'ailleurs à l'occasion de la 9ème édition du **Grand brunch équitable et local de l'association NAPCE** (membre de FAIR[e] un monde équitable), organisé en partenariat avec le Confédération Paysanne 44.

Au cœur d'un village solidaire, **Guito Gilot**, représentant de la coopérative haïtienne de producteurs de cacao, a pu témoigner des **retombées positives du commerce équitable** dans son pays et sur l'environnement.



Une Quinzaine portée par les membres de la PFCE & par les collectivités territoriales

Si la PFCE est à l'initiative de la Quinzaine, ce sont ses **membres qui s'en font les relais au niveau local**. Cela se traduit par des actions menées partout en France notamment par le réseau militant **FAIR[e] un monde équitable** et les **7 000 bénévoles d'Artisans du Monde**.

La PFCE a pu également compter sur l'implication active du **réseau Biocoop** et de ses **430 magasins** qui ont relayé les actions de la Quinzaine et valorisé la consommation équitable auprès de leurs clients.

La PFCE a travaillé main dans la main avec la campagne **Territoires de Commerce Équitable (TDCE)** afin de s'assurer que la Quinzaine du Commerce Équitable rayonne dans plus de **30 collectivités territoriales**.

2 jeux concours ont été organisés sur les réseaux sociaux. **22 gagnants** ont remporté l'un des lots proposés par les membres de la PFCE pour faire ainsi un premier pas vers une **consommation plus responsable**.

LES CHIFFRES DE LA QUINZAINE

120 retombées presse (radio, papier, web ...)

1 200 fans supplémentaires sur la page Facebook Mouvement équitable

4 000 affiches diffusées partout en France - dans 41 collectivités territoriales labellisées TDCE & mairies d'arrondissement Paris

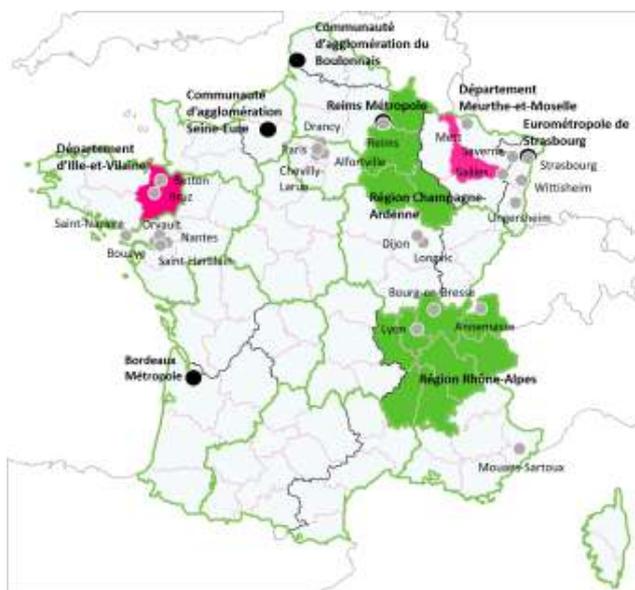
35 000 dépliants Equi'Tables du Printemps diffusés par les réseaux militants & les magasins Biocoop

6 500 participants aux jeux concours

TERRITOIRES DE COMMERCE ÉQUITABLE

La campagne « Territoires de Commerce Équitable » labellise les collectivités territoriales les plus engagées en faveur de la consommation responsable et du commerce équitable, par leurs achats publics et la sensibilisation des citoyens et des acteurs du territoire.

L'équipe de la campagne coordonne son déploiement, apporte aux collectivités un accompagnement individualisé et valorise les bonnes pratiques afin d'en favoriser la répliquabilité.



La campagne Territoires de Commerce Équitable suscite un nouvel intérêt pour les collectivités en France :

> **31 collectivités labellisées** et une centaine ayant des actions en faveur du commerce équitable, au cours de cette dernière année.

> **18 nouvelles collectivités** rencontrées physiquement et 7 autres sollicitées par téléphone et par les associations locales.

> **8 mois de consultation** des associations et des collectivités locales avec les coporteurs de la campagne pour insuffler une nouvelle dynamique et proposer pour 2018 une campagne plus près des territoires et accessible à toutes les collectivités.

Territoires de Commerce Équitable est la déclinaison française de la campagne « Fair Trade Towns », initié en Grande-Bretagne en 2000. Le mouvement s'est étendu progressivement et compte en 2017 près de 2000 collectivités engagées !

Cette campagne est coportée par :



FAIR(e)
un monde équitable



LES COLLECTIVITÉS

La campagne « Territoires de Commerce Équitable » apporte son expertise aux conseils locaux des collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre des objectifs du label :

> **29 septembre 2016** : Conseil brésilien du commerce équitable du Conseil départemental d'Ile et Vilaine. L'événement réunit d'autres collectivités du territoire et les acteurs locaux associatifs et économiques.

> **30 mai 2017** : Conseil local de l'Eurométropole de Strasbourg. Chaque année, tous ses acteurs se réunissent pour faire le bilan des actions passées et co-construire un plan d'action pour l'année à venir.

Dans le cadre du Fairtrade Tour Max Havelaar France réalisé avec les groupes locaux, des formations et sensibilisations ont été dispensées aux collectivités :

> **18 novembre 2016** avec Artisans du Monde, le CCFD Terre Solidaire et la Mairie de Lille : techniciens de la ville de Lille et acteurs locaux ont été sensibilisés aux enjeux du label Territoires de Commerce Équitable.

> **21 novembre 2016** avec le Collectif Lorrain du Commerce Équitable et la ville de Pont à Mousson : des élus et techniciens d'une dizaine de collectivités de Lorraine ont reçu une formation sur la mise en œuvre du label Territoires de Commerce Équitable sur les territoires.

LES ASSOCIATIONS LOCALES

La campagne Territoires de Commerce Équitable déploie son action sur tout le territoire et localement grâce aux associations locales d'Artisans du Monde et de FAIR[e] un monde équitable, coporteurs du programme.

Tout au long de l'année, la campagne Territoires de Commerce Équitable intervient pour **renforcer les capacités de ces groupes locaux**, qui accompagneront ensuite les collectivités.

> **15 octobre 2016** : formation achats publics et Territoires de Commerce Équitable avec FAIR[e] un monde équitable.

> **16 mars 2017** : une journée de formation consacrée à Territoires de Commerce Équitable, aux achats publics, aux labels de commerce équitable et au commerce équitable en France avec Var Equitable

> **24 mars 2017** : participation et animation d'un atelier Territoires de Commerce Équitable et « Ecoles Équitables » aux Rencontres Nationales de FAIR[e] un monde équitable.

> **6 juin 2017** : co-animation d'un atelier consacré aux « écoles et universités équitables » auprès de 20 militants d'Artisans du Monde.



Accompagner les collectivités pour développer leurs politiques d'achats équitables



Dans le cadre d'un partenariat de la PFCE avec la mairie de Paris, en collaboration avec Max Havelaar France, un **diagnostic des pratiques d'achats de produits du commerce équitable de la ville** a été réalisé avec un ensemble de préconisations.

Le **31 mai 2017**, une matinée de formation à l'achat public de produits du commerce équitable est organisée avec l'**Eurométropole de Strasbourg** et l'**association Colecosol Grand Est** pour 12 acheteurs de la collectivité.

Développer les partenariats



> Le **24 novembre 2016**, s'est réuni le jury de labellisation Territoires de Commerce Équitable : Madame Bettina Laville Présidente du Comité 21 nous a fait l'honneur de présider ce jury, elle était entourée de représentants de réseaux de collectivités proches de la campagne Territoires de Commerce Équitable comme les Eco Maires et le Réseau Grand Ouest.



> Pour la première fois, la PFCE entreprend un partenariat avec l'institut de formation **INSET (Institut national spécialisé d'études territoriales)**. Cela s'est traduit par une première conférence sur Territoires de Commerce Équitable, le 29 mai 2017 pour l'ouverture de la **Semaine Européenne du Développement Durable de Dunkerque**.

D'autres collaborations sont à venir pour développer des formations sur les achats publics équitables.

> La PFCE est membre du comité de pilotage de la démarche « **Mon Restau Responsable** » initiée par la **Fondation Nicolas Hulot**. À ce titre, la PFCE encourage cette démarche de progrès notamment au travers des **achats responsables de la restauration des collectivités**. Une démarche qui prend en compte le commerce équitable dans les critères pour une alimentation responsable.



A close-up photograph of green grass blades with several clear water droplets resting on them. The background is a soft, out-of-focus green. A white horizontal bar is positioned across the top of the image, containing the text. A solid green square is located on the left side of the white bar.

NOS EXPERTISES & FORMATIONS

CACAO ÉQUITABLE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le modèle dominant de production du cacao conventionnel est à bout de souffle. L'organisation de la filière ne permet pas aux producteurs et à leur famille de vivre dignement de leur travail, ni de mettre en œuvre des modes de production respectueux de leur environnement. Les effets du dérèglement climatique et la déforestation vont avoir des effets de plus en plus importants, qui nécessitent l'accompagnement des petits producteurs dans la mise en œuvre de stratégies d'adaptation. Le commerce équitable se positionne comme un outil clef de ces transitions.

Les pratiques agricoles véritablement durables sont intensives en temps de travail. Ce travail n'est actuellement pas rémunéré par l'organisation de la filière : le prix du cacao touché par les producteurs n'est pas suffisant pour mettre en œuvre des pratiques agro-écologiques. **L'enjeu du commerce équitable est de faire émerger des relations avec des partenaires commerciaux qui s'engagent sur des prix véritablement rémunérateurs** qui couvrent les coûts de productions, y compris les coûts sociaux et les coûts environnementaux.

La PFCE et le BASIC (Bureau d'Analyse Sociétale pour une Information Citoyenne) ont publié en mai 2016 une étude intitulée « **la Face cachée du chocolat** » sur les coûts cachés de la filière cacao en Côte d'Ivoire et au Pérou. **Les résultats sont sans appel : la facture des impacts sociaux et environnementaux pèse très lourd sur les pays producteurs et le modèle économique de la filière cacao se révèle non-soutenable dans ces pays.** L'étude démontre également les potentiels du commerce équitable pour proposer des alternatives. En 2016 et 2017, la PFCE a capitalisé sur ces travaux pour renforcer l'équité économique dans la filière cacao.

Atelier "Le chocolat face au climat"

La PFCE a organisé lors de ses universités d'été en septembre 2016 un atelier de restitution de cette étude qui a réunit plus de 50 professionnels du secteur. L'atelier a permis de revenir sur les apports effectifs et potentiels du commerce équitable sur la filière cacao :

La démarche de commerce équitable est à ce jour le levier le plus efficace pour réduire les coûts cachés avec une réduction des coûts sociétaux pouvant aller jusqu'à 80 %. A la lumière de cette étude, les acteurs du commerce équitable ont identifié plusieurs leviers d'action et de recommandations pour contribuer à rendre la filière cacao plus durable aujourd'hui et demain.

« *La Côte-d'Ivoire, qui a tout misé sur la production de cacao, est un exemple de dynamisme d'agriculture familiale absolument incroyable mais qui a atteint ses limites. Les politiques y ont joué un rôle important dans le développement de la production et n'ont pas su anticiper le problème de durabilité de la filière. Les enjeux de la filière sont aujourd'hui d'ordre économique mais aussi écologiques, sociaux et politiques.* » François Ruf, chercheur au CIRAD, spécialiste de la filière cacao.



« *La déforestation, le travail des enfants et l'insécurité alimentaire sont les trois principaux impacts que la filière cacao engendre sur les petits producteurs et leurs familles. Le coût de ces impacts négatifs est reporté sur la société.* » BASIC

Agro-écologie & commerce équitable : une solution en Côte d'Ivoire ?

Marc Dufumier, agronome et président de la PFCE, a effectué deux missions de terrain en 2016 en Côte d'Ivoire à la rencontre des coopératives de cacao équitable, et des parties prenantes de la filière cacao ivoirienne (Ministère de l'Agriculture, Conseil Café-Cacao, Agence Nationale de Développement Rural, etc.).

Objectif : identifier les leviers de changement en faveur du développement de pratiques agricoles plus durables et d'un rééquilibrage des rapports de force au sein de la filière cacao au profit des producteurs.

Rapport disponible sur www.programmeequite.org



Atelier "L'adaptation de la cacao-culture ivoirienne au dérèglement climatique : l'agroécologie est-elle une solution ?"

Organisé en partenariat entre la PFCE, le Réseau Ivoirien de Commerce Équitable et le programme Équité, cet atelier a réuni plus de 30 producteurs de cacao ou représentants de coopératives de cacao ivoiriennes le 17 septembre 2016 à Agboville (Côte d'Ivoire).

Il avait pour objectif de **permettre aux membres du RICE de partager un diagnostic de la situation actuelle de la cacao-culture ivoirienne et de proposer des solutions.**

Principales conclusions de l'atelier :

1. Favoriser la culture du cacao sous ombrage.
2. Favoriser la fertilisation biologique des sols.
3. Renforcer les organisations de producteurs qui pourraient avoir un rôle majeur à jouer en matière de :
 - > Production de compost organique
 - > Production d'arbres d'ombrage (pépinières)
 - > Promotion et la vulgarisation des fertilisants organiques auprès des producteurs

Contribution à la révision des standards "cacao" du label Fairtrade Max Havelaar

Un des défis pour les labels de commerce équitable est de **définir des "standards" qui permettent effectivement aux producteurs de dégager des revenus corrects (équitable) tout en adaptant leurs systèmes de production agricole au dérèglement climatique et en assurant des formes d'agriculture authentiquement durables, sans pollutions majeures ni dégâts irréversibles des agro-écosystèmes.**

La difficulté, en matière de normalisation, est d'éviter deux écueils :

- > des règles trop précises, qui ne pourraient pas être appliquées à la lettre dans toutes les circonstances écologiques et socioéconomiques,
- > des standards trop génériques, qui pourraient donner lieu à des interprétations contradictoires et retirer toute fiabilité au processus de labellisation.

Sur la base des travaux menés sur le sujet, la PFCE a fait de nombreuses propositions en ce sens lors de la consultation organisée par Fairtrade International.

Le saviez-vous ?

La Côte d'Ivoire est le 1er producteur et exportateur mondial de fèves de cacao, avec près du 1/3 de la production totale. Les rendements des cacaoyères, moins de 500 kilogrammes de fèves par hectare et par an, en moyenne, sont parmi les plus faibles au monde

GENRE & COMMERCE ÉQUITABLE

Depuis le printemps 2016, la PFCE s'engage dans un chantier stratégique pour promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'émancipation des femmes dans le commerce équitable. Cette thématique converge en effet avec plusieurs principes fondamentaux du commerce équitable.

- > **Le concept d'« empowerment » des producteurs et productrices** à travers le renforcement d'organisations démocratiques, qui leur permettent de faire entendre leur voix et de prendre part aux décisions et politiques publiques de leur pays.
- > **La réduction de la pauvreté des plus vulnérables** : il s'agit à travers les outils économiques du commerce équitable d'améliorer les conditions de vie des producteurs.
- > **La réduction des inégalités.**

Le commerce équitable bénéficie-t-il réellement à tous et à toutes ? Qui sont exactement les « petits producteurs » du commerce équitable ? Les productrices profitent-elles autant que les hommes des impacts positifs du commerce équitable ? Des questions qui amènent à un nouveau chantier pour la PFCE : l'amélioration des pratiques dans nos filières équitables.

Le saviez-vous ?

Éliminer les disparités entre les hommes et les femmes dans l'agriculture pourrait réduire de 100 à 150 millions le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde (Source : FAO)



➔ Axes d'intervention du chantier "Améliorer nos pratiques dans les filières équitables"

- > **Généraliser les diagnostics pour connaître la place des femmes au sein des producteurs de commerce équitable** : avoir accès à des statistiques de genre sur les bénéficiaires du commerce équitable, mieux comprendre le statut des femmes dans l'agriculture (en termes d'accès au foncier notamment) et leur place effective dans les coopératives, établir des diagnostics et identifier des leviers.
- > **Accompagner et outiller les adhérents de la PFCE dans le changement de leurs pratiques** : leur permettre de dépasser les stéréotypes de genre au Nord comme au Sud tout en respectant la diversité culturelle, de s'assurer que les filières et partenariats de commerce équitable n'ont pas d'effets pervers ou négatifs sur les femmes, accroître les impacts positifs du commerce équitable en prenant davantage en compte les femmes.

➔ Une première étape : la formation "Les productrices sont-elles des producteurs comme les autres ?"

Organisée par la PFCE dans le cadre des Universités d'été du Commerce Équitable, le 8 septembre, conçue et animée par Pauline Chabbert (directrice associée du Groupe EGAE), cette première session de formation a permis à près de 50 membres et partenaires de la PFCE de :

- > Mieux comprendre les mécanismes qui structurent les inégalités entre les femmes et les hommes, partout dans le monde et se répercutent aussi dans les activités du commerce équitable.
- > Imaginer des solutions collectives pour promouvoir un véritable changement social, porteur d'égalité et d'autonomisation pour les femmes dans le commerce équitable.

« Fair Trade Lebanon est né de la volonté des femmes de développer leur activité économique dans un secteur agricole où les hommes possèdent plus de 75% des terres. »
Mona Bouzza, grand témoin de la formation



ENTREPRISES ET FILIÈRES DE COMMERCE ÉQUITABLE

La PFCE organise chaque année des conférences institutionnelles visant à alimenter les réflexions stratégiques des acteurs du commerce équitable et à renforcer la concertation au sein de la profession pour promouvoir et faire progresser l'impact du secteur. Ces conférences permettent de mutualiser et de partager les expériences pour développer des synergies entre acteurs du secteur mais aussi de sensibiliser et faire connaître la démarche à d'autres parties prenantes de la société civile.

En 2016 et 2017, la PFCE a concentré ces temps de concertation sur **le rôle bien spécifique des entreprises dans les filières de commerce équitable**. Acteurs économiques incontournables du secteur, de nombreuses entreprises innovent et développent des solutions pour répondre aux enjeux écologiques et sociaux actuels, et intégrer ainsi les valeurs du commerce équitable dans leur fonctionnement. Retour sur deux moments clés.

"Quand les entreprises choisissent la transition écologique et sociale... Quels leviers pour transformer les "business models" en profondeur ?"

En septembre 2016, à l'occasion de la quatrième édition des Universités d'Été du Commerce Équitable, dirigeants d'entreprises du commerce équitable (Biocoop, Ethiquable, Malongo) et experts de la RSE (Utopies, BASIC, Forum citoyen pour la RSE) sont intervenus en conférence plénière pour discuter des leviers et des solutions pour accélérer la transition écologique et sociale des entreprises.

« Pour des filières véritablement durables, les stratégies de changement doivent se fonder sur trois piliers : l'information et la sensibilisation des citoyens, le développement d'alternatives portées par des entreprises et une régulation internationale. » Christophe Alliot, BASIC

"Commerce équitable et agriculture biologique : une alliance pour des filières vraiment durables ? Le marché est-il prêt ?"

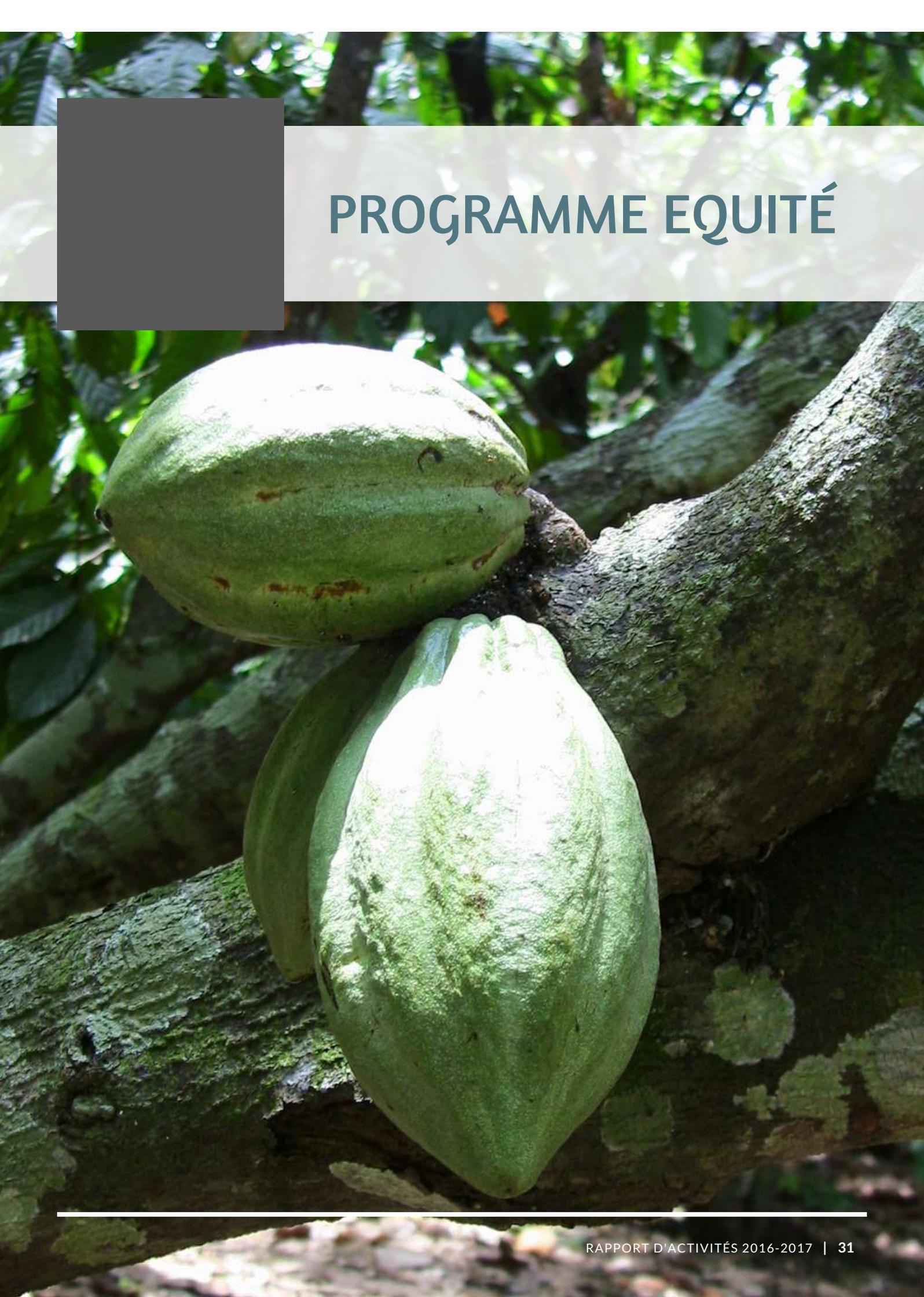


« La double démarche bio et équitable a un effet structurant pour les organisations de petits producteurs, au Nord comme au Sud. Elle permet, en plus du développement d'une agriculture biologique et durable, de redonner de l'autonomie décisionnelle et technique aux producteurs. »

Adrien Brondel, Ethiquable

Lors de la Quinzaine du commerce équitable 2017, la PFCE s'est penchée sur **les synergies entre commerce équitable et agriculture biologique**. Les entreprises invitées (Ethiquable, Les Jardins de Gaïa, Biocoop, C'est qui le patron - La marque du consommateur) ont présenté les stratégies innovantes mises en œuvre pour relever le défi de la qualité sociale et environnementale de leurs produits.

Elles ont démontré que les démarches bio et équitables étaient complémentaires : la rémunération stable versées par les entreprises aux producteurs leur permet non seulement de vivre décemment mais aussi de mettre en place des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Cette implication dans des filières vraiment durables est aussi bénéfique pour les consommateurs puisqu'elle permet plus de transparence et de traçabilité des produits.



PROGRAMME ÉQUITÉ



La PFCE assure depuis septembre 2015 la maîtrise d'ouvrage du Programme ÉQUITÉ. Ce projet de 3,9 millions d'euros financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fond Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) doit permettre, entre 2016 et 2018, d'appuyer le développement des filières cacao, karité, fruits, anacarde et artisanat de commerce équitable et de renforcer les capacités des organisations de producteurs et de leurs réseaux dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana, Mali et Togo. Un programme novateur qui allie commerce équitable et préservation de la biodiversité.

19 projets alliant commerce équitable & préservation de la biodiversité

Avec près de 90 dossiers reçus suite à l'appel à projets publié en mai 2016, 19 projets déposés par des organisations de producteurs certifiées de commerce équitable ont été sélectionnés à l'issue du processus de sélection.

19 coopératives bénéficient ainsi depuis début 2017 d'un soutien financier pour mettre en place leurs projets innovants, qui allient commerce équitable, préservation de la biodiversité et lutte contre le réchauffement climatique.

Le comité de pilotage : un espace de collaboration entre les familles et les labels du commerce équitable

Le programme Équité a réuni les membres de son comité de pilotage au Burkina Faso du 29 janvier au 2 février 2017.

Des représentants de Fairtrade Africa – West African Network, Ecocert Équitable et WFTO Africa, de la PFCE et de la maîtrise d'œuvre ont pu effectuer le bilan des activités mises en œuvre lors de la première année du programme. Ils ont élaboré conjointement le plan d'actions 2017 et réaffirmé l'enjeu de soutenir les réseaux nationaux d'acteurs de commerce équitable.

Les membres du COPIL ont effectué une visite de terrain auprès de trois coopératives burkinabées (UPROMABIO, COOPAKE, UGF-CDN) soutenues par le programme Équité.



Un programme financé par :



Un programme mis en œuvre par :





BIODIVERSITÉ

Association TON

A rebours de la monoculture, l'association TON combine les manguiers avec des cultures complémentaires comme le moringa et l'anacardier. Elle promeut l'agriculture biologique et le recyclage des déchets de mangue en compost, pour limiter l'incidence des produits chimiques et rendre aux sols leur fertilité organique.



AGROFORESTERIE

Coopérative SCEB

Dans un pays où les cacaoyers sont généralement exposés directement au soleil, la SCEB recourt à la culture sous ombrage, pour protéger les cacaoyers des vents desséchants et mieux réguler les populations de parasites. Une pépinière est aussi mise en place pour produire de jeunes plants et régénérer la productivité des parcelles.

5 filières visées

Cacao

Karité

Fruits

Anacarde

Artisanat



19 coopératives soutenues par le programme ÉQUITÉ



CLIMAT

Coopérative COPROKAZAN

Afin de lutter contre la pression foncière et l'abattage des arbres de karité pour le bois de chauffe, la COPROKAZAN délimite et sécurise des parcs à karité en élaborant des conventions d'exploitation avec les autorités et les usagers. En parallèle, elle sensibilise les populations riveraines aux conséquences de la déforestation.



ECONOMIE CIRCULAIRE

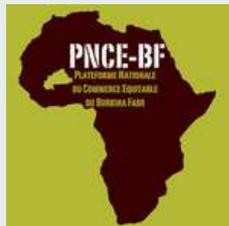
Coopérative COOPAKE

Grâce à une technique innovante, la COOPAKE recycle les coques de noix de cajou en briquettes combustibles qui remplacent le bois et le gaz pour alimenter les chaudières. Résultat : une plus grande autonomie énergétique, une meilleure gestion des déchets et une moindre émission de gaz polluants !

Un appui structurant aux réseaux nationaux

La Plateforme Nationale de Commerce Équitable au Burkina Faso (PNCE-B), le Réseau Ivoirien de Commerce Équitable (RICE), le Fair Trade Ghana Network (FTGN) et la Plateforme Nationale de Commerce Équitable au Mali (PNCE-M) sont les **quatre réseaux nationaux de commerce équitable existant en Afrique de l'Ouest auxquels le programme Équité apporte un soutien structurant.**

L'objectif du programme Équité est de **renforcer leurs capacités** en les accompagnant dans leur rôle de représentation, de mise en réseau, de plaidoyer et de formation des coopératives membres.



Un projet ambitieux pour la plateforme du Burkina-Faso
Créée en 2010 au Burkina Faso, la PNCE-B rassemble 22 organisations porteuses de différents labels de commerce équitable (Fairtrade Max Havelaar, WFTO et ESR Ecocert).

Avec l'appui du programme Équité, la plateforme a démarré la mise en place de son plan stratégique ambitieux pour les années 2017-2018, élaboré de manière participative par l'ensemble des membres. Accompagnement et formation des producteurs pour diversifier leurs marchés équitables et respecter les normes de certification, actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics nationaux : ce sont quelques unes des actions prévues par la PNCE-B au cours des deux prochaines années

www.pnce-burkina.org

Genre & filière karité :

Quels changements dans la vie des femmes productrices ?

Interview de Maïmounata Aouba, directrice de la Fédération NUNUNA, invitée spéciale de la Quinzaine du Commerce Équitable 2017. La Fédération NUNUNA fédère 5 000 femmes productrices de karité bio et équitable dans les provinces de Sissili et de Ziro au Burkina Faso.



« Le karité équitable et biologique se vend au moins au double du prix conventionnel. Grâce à ces revenus supplémentaires, les femmes ont accès à des moyens de déplacement et de communication (moto, téléphone portable) et peuvent plus facilement avoir recours à des soins de santé autrement inaccessibles.

Grâce à la prime de développement du commerce équitable, la Fédération NUNUNA peut aider ses membres à développer leurs capacités : nous avons déjà dispensé des cours d'alphabétisation à 500 de nos productrices ! C'est un enjeu crucial au Burkina Faso où les femmes sont majoritairement analphabètes. »

www.programme-equite.org

Un site internet pour découvrir le programme, ses acteurs et ses impacts :

- > les projets de coopératives agricoles soutenus à travers la facilité financière du programme,
- > les actualités des plateformes nationales de commerce équitable,
- > un espace de documentation et de ressources.

Abonnez-vous à la newsletter !

1,5 millions d'euros

C'est le montant du programme de soutien aux 19 coopératives d'Afrique de l'Ouest engagées dans le commerce équitable, qui permet d'améliorer les conditions de vie de plus de 32 000 familles.



WWW.COMMERCEQUITABLE.ORG

SUIVEZ-NOUS SUR...



Mouvement Équitable



Quinzaine_CE